



MACHILLY

Mai/ Juin 2016

Parution N° 126

LE MOT DU MAIRE

DANS CE NUMÉRO :

Vie Municipale	2
Comptes-rendus décisionnels	2
Infos pratiques	6
A vos agendas	8
Evénements sportifs	10
Club des framboisines	14
Extérieurs salle des fêtes et aires de jeux	16

Pour débiter l'été, qui ne tardera pas à venir, quoi de mieux qu'un peu d'exercice pour garder la forme et être en forme.

Le lac sera propice à accueillir plusieurs compétitions.

La première sera la quatrième édition du TRIATHLON. Le matin, vous pourrez appréhender ce sport très complet en participant à l'épreuve découverte.

Il suffit de flotter sur 400 mètres, pédaler pendant 10 kilomètres et marcher vite sur 1,7 kilomètres.

Avis aux amateurs ou alors vous pourrez toujours venir supporter les athlètes en herbe.

Le week-end suivant, nous monterons d'un grade en recevant les championnats du monde junior de nage avec palmes.

C'est un spectacle à ne pas manquer car la discipline est très dynamique.

Pour terminer, je vous donne rendez-vous le 13 juillet dès 19h00 pour partager un moment convivial à l'occasion de la fête nationale.

Cette soirée sera le prélude aux vacances bien méritées qui vous attendent .

Bel été à toutes et à tous.

Jacques Bouvard

Comptes-rendu décisionnels

Les PV complets des conseils municipaux peuvent être consultés en mairie.

SEANCES DU 11/04/16, DU 23/05/16, DU 30/05/16

APPROBATION DE LA MODIFICATION N° I DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° 2015-36, en date du 5 juin 2015, la commune de MACHILLY a engagé la procédure de modification n° I du Plan Local d'Urbanisme (PLU), ayant les objets suivants :

- ♦ La mise en place d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur les 3 dents-creuses importantes repérées au centre-village, à savoir :

-Le site avoisinant l'Église, qui présente notamment des enjeux de structuration de l'espace public.

-Le site avoisinant la salle des fêtes, qui présente notamment des enjeux d'optimisation de la desserte.

-Le site avoisinant la Mairie, qui présente notamment des enjeux d'organisation d'ensemble et d'intégration d'un bâti dense au cœur du village.

- ♦ La modification et le complément de certaines dispositions réglementaires dans le souci d'une gestion plus adaptée du document d'urbanisme.

- ♦ La correction de certaines erreurs ou oublis aux pièces réglementaires.

Aucune de ces modifications, prises isolément ou ensemble, ne remet en cause l'économie générale de notre PLU.

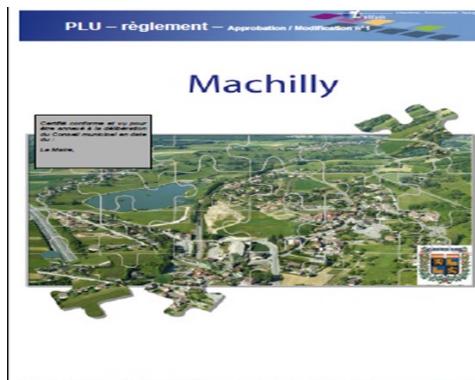
Le projet a été notifié aux différentes Personnes Publiques Associées citées par le code de l'environnement, et a été soumis à une enquête publique organisée du 18 janvier au 23 février 2016 inclus.

Au cours de cette procédure, 10 personnes ont été reçues par le commissaire-enquêteur.

AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Dans ses conclusions, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable, assorti de deux recommandations :

- La demande de modification du règlement en ce qui concerne les enrochements, les soutènements et les remblaiements du terrain naturel qui ne paraissent pas adaptées à la typologie de la commune, pourra être prise en compte si techniquement elle est préférable.
- Les observations formulées par Annemasse Les Voirons Agglomération devront être examinées avec attention et suivies d'effet si la collectivité le juge nécessaire.



PRISE EN COMPTE DES REMARQUES FORMULEES

Les remarques formulées par Annemasse Les Voirons Agglomération sur le contenu du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation permettent globalement d'assurer une meilleure compréhension ou mise en œuvre du PLU.

Toutefois :

- ♦ Le tableau des emplacements réservés n'a pas à être complété obligatoirement par les références cadastrales concernées, sachant qu'il peut y avoir des évolutions dans le temps.
- ♦ Les répartitions du PLH (programme local de l'habitat) dans la servitude « logement social » ne seront pas directement intégrées dans le PLU, puisque le PLH arrive à échéance en 2018, et donc que les répartitions futures pourront être différentes. De plus, il faudrait savoir dès à présent quelles opérations accueilleraient du PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) et quelles opérations accueilleraient du PLUS (prêt locatif à usage social). Ces répartitions seront donc à discuter directement avec les opérateurs au moment de la définition des différents projets.

- Un assouplissement des règles de hauteur des enrochements, soutènements et remblaiement est intégré pour tenir compte de la forte déclivité de certains terrains. Toutefois, et pour éviter un effet de rupture de pente trop impactant et pour respecter au mieux le terrain naturel, les éventuelles terrasses successives devront être espacées de 2 m minimum.

- Un assouplissement des règles de hauteur pour les affouillements nécessaires aux accès aux garages souterrains est intégré pour tenir compte de la hauteur de ces niveaux.

INSTITUTION DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, SUJÉTIONS, EXPERTISE ET ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

Le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la Fonction Publique de l'Etat est transposable à la Fonction Publique Territoriale.

Le RIFSEEP se substitue à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement, hormis celles pour lesquelles un maintien est explicitement prévu et sera composé de l'IFSE.

Il se compose d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE).

La commune décide pour le moment, de ne pas instaurer la seconde part du RIFSEEP, à savoir le complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA).

La collectivité a engagé une réflexion visant à refondre le régime indemnitaire des agents et instaurer le RIFSEEP.

SOUTIEN FINANCIER POUR L'ORGANISATION DU TRIATHLON

Le dimanche 3 juillet 2016, l'association Tri Salève organise le triathlon de Machilly sur le site du Lac éponyme.

La commune décide de participer aux frais liés à l'organisation de ce triathlon, notamment de prendre en charge la dépense liée aux sanitaires.



APPROBATION DE LA CHARTE D'ORIENTATION POUR LE CHOIX DE L'OFFRE ÉCONOMIQUEMENT LA PLUS AVANTAGEUSE ET LE TRAITEMENT DES OFFRES ANORMALEMENT BASSES DANS LES MARCHÉS DE TRAVAUX ENTRE MACHILLY ET LA FÉDÉRATION DU BTP DE HAUTE-SAVOIE

La Fédération du BTP 74 et l'Association des Maires de Haute-Savoie se sont de nouveau engagées lors du dernier congrès des maires en novembre dernier dans une action de sensibilisation commune des collectivités locales et des entreprises quant aux offres anormalement basses dans les marchés publics.

La Fédération du BTP 74 et l'Association des Maires de Haute-Savoie recommandent aux collectivités locales, maîtres d'ouvrage publics de recourir à une méthode consistant à détecter les offres des entreprises se situant en dessous d'un écart type.

La commune de Machilly décide de signer cette charte de détection des offres anormalement basses pour intégrer le recours à cette méthode dans leurs consultations lancées pour des marchés de travaux.

CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR DE NAGE AVEC PALMES

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES.

Annemasse Agglo met à disposition de la fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM), le centre aquatique Château Bleu pour le championnat du monde junior de nage avec palmes qui a lieu du 4 au 11 juillet 2016.

La ville d'Annemasse et la commune de Machilly, mettent aussi des équipements et services à dispositions pour l'organisation de cette compétition, notamment pour la commune de Machilly, son lac pour l'épreuve en eau libre, le dimanche 10 juillet 2016.

Les modalités de ces mises à disposition par les collectivités en indiquant les apports de chacun des partenaires sont établies au travers d'une convention quadripartite.



INFOS PRATIQUES

OUVERTURE DE L'AIRE DE JEUX AU LAC DE MACHILLY

Après obtention du certificat de sécurité, les nouveaux jeux du lac sont enfin ouverts depuis le vendredi 10 juin 2016. Les enfants peuvent désormais profiter pleinement des nouveaux jeux installés : une araignée, 2 jeux à bascule, un toboggan et un petit navire bien amarré aux abords du lac pour les petits moussaillons en herbe.



PROCEDURE A SUIVRE CONCERNANT LES ENCOMBRANTS

La mairie propose un service d'enlèvement des encombrants. Désormais, pour pouvoir bénéficier de ce service ponctuel, vous pourrez remplir un formulaire disponible en mairie ou sur le site internet.

Etapes à suivre :

- ♦ Etape 1 : Retirer et remplir le formulaire de demande d'enlèvement, le déposer en mairie. Sur le formulaire, les déchets non admis sont précisés.
- ♦ Etape 2 : Un rendez-vous sera proposé par le personnel des services techniques si les encombrants peuvent être récupérés.

Merci de ne pas contacter directement le personnel des services techniques, la mairie vous informera de la décision et de la date d'enlèvement des encombrants.

Ce service n'est pas destiné au vidage des garages ou des maisons mais est un service public d'aide ponctuel pour ceux qui n'aurait pas de véhicule adapté pour les objets volumineux.

NOUVELLES BENNES POUR LE RECYCLAGE ET LA REUTILISATION DU MOBILIER DOMESTIQUE A LA DECHETTERIE DE VETRAZ-MONTHOUX

Les usagers d'Annemasse Agglo peuvent déposer leur mobilier usager dans ces nouvelles bennes depuis le 11 mai 2016.

Le SIDEFAGE et Éco-mobilier, éco-organisme dédié à la collecte, accompagnent Annemasse Agglo dans la mise en place de nouvelles bennes en déchetterie de Vétraz-Monthoux, dédiées au recyclage et à la réutilisation du mobilier domestique.



Éco-mobilier a pour objectif, grâce à l'éco-participation mise en place sur chaque vente de mobilier, d'atteindre 80% de valorisation à horizon 2017.

Pour ce faire, Éco-mobilier contractualise avec les collectivités récupérant déjà de fait les meubles en déchetterie, comme Annemasse Agglo, afin d'en gérer l'enlèvement, le tri et le traitement.

Les déchets qui peuvent être récupérés sont les chaises, fauteuils, tables, literie, meubles, rangements.

CONSEILS POUR LES PISCINES PRIVEES A USAGE FAMILIAL

Rappelons qu'en France, la noyade dans les piscines est l'une des causes principales de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans.

Afin de limiter les risques d'accident ou de noyade dans les piscines, il est important de connaître la réglementation existante.

Un dispositif de sécurité est obligatoire pour les piscines enterrées ou semi-enterrées.

Depuis janvier 2006, chaque **propriétaire de piscine enterrée ou semi-enterrée**, neuve ou existante doit installer au moins l'un de ces 4 systèmes de sécurité :

- une alarme de piscine ;
- une barrière de protection ;
- une couverture de sécurité ;
- un abri de piscine.



Les piscines hors sol, gonflables ou démontables ne sont pas concernées par cette réglementation. Cependant, ce type de bassin est soumis à l'obligation générale de sécurité définie par le code de la consommation.

Attention ! Ces dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.

LE BON REFLEXE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Dans le cadre des opérations « Tranquilité vacances » organisées durant les vacances estivales, signalez votre absence à la Police Intercommunale, ou à la brigade de gendarmerie; des patrouilles pour surveiller votre domicile sont organisées.

Pour toute information, contactez la Police Intercommunale des Voirons :

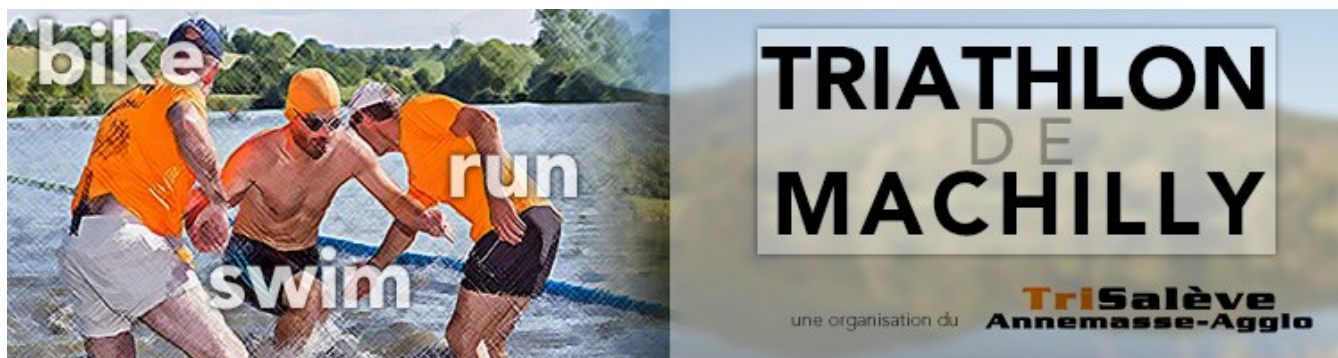
I, route des Fontaines-74380 CRANVES-SALES

Tél: 04.50.39.97.90/Fax:04.50.31.86.96/

E-mail: cc.policemunicipale@wanadoo.fr

A VOS AGENDAS

TRIATHLON DE MACHILLY



Le Dimanche 3 juillet 2016 se déroulera la 4ème édition du triathlon de Machilly dans et autour du lac de Machilly. De nombreux compétiteurs et un public enthousiaste sont attendus (flyer page 10).

Le triathlon de Machilly (hormis l'épreuve découverte du matin et les courses jeunes) offre un format un peu particulier : **un sprint contre-la-montre individuel et relais (750m/25km/5km).**

Le principe est de partir à tour de rôle, toutes les 10 secondes. Chacun fait sa course, sans repère par rapport aux autres concurrents. Ainsi, pas de risque de prendre des coups lors de la partie natation ni de drafting à vélo.....

La circulation sur les routes du Léman et de Couty sera fortement limitée voire interdite à certaines heures. Nous remercions les usagers pour leur patience et leur compréhension.

Les inscriptions sont encore ouvertes, toutes et tous peuvent s'inscrire sous réserve d'un certificat médical. Les bulletins d'inscription sont disponibles sur le site internet: triathlon-machilly.onlinetri.com

CHAMPIONNAT DU MONDE DE NAGE AVEC PALMES

La fédération française de nage avec palmes organise **du 4 au 11 juillet 2016, les 14ème championnats du monde junior de nage avec palmes** (flyer page 11). Après plusieurs épreuves en bassin au centre nautique Château Bleu à Annemasse, les épreuves en eau libre se dérouleront dans le lac de Machilly, le **dimanche 10 juillet**. Le samedi 9 juillet au matin, les athlètes s'entraîneront au lac pour se préparer à cette épreuve.



FÊTE NATIONALE

La fête du 14 juillet aura lieu **le soir du mercredi 13 juillet 2016** selon le programme habituel.



Dès 19h00 Discours officiel suivi d'un verre de l'amitié.

Nous partagerons ensuite des grillades autour du traditionnel plateau repas, à l'extérieur si le temps le permet,

La soirée animée se prolongera par des feux d'artifices.

Au cours de la soirée, nous descendrons ensemble avec les lampions vers le lac pour admirer les feux d'artifices qui seront tirés vers 22h00-22h30.

CEREMONIE LIBERATION DU 15 AOUT

72ème anniversaire de la libération SAINT-CERGUES-MACHILLY.

La cérémonie est organisée par le comité cantonal d'Annemasse de l'ANCAR et les municipalités de Saint-Cergues et Machilly.

La cérémonie aura lieu à 18h30 à Machilly en présence de l'harmonie municipale.

STAGES DE VOILE SUR LE LAC DE MACHILLY AU MOIS D'AOUT

L'école de voile de Haute Savoie propose des stages de voile sur notre lac du **15 au 19 août 2016**.

Les stages Optimist (pour les 7 à 13 ans) sont ouverts à tous, mais les groupes de la commune bénéficient d'une réduction de 50% sur le tarif normal.

Les habitants de la commune profiteront d'une ristourne de 20%.



RENDEZ VOUS LES 24 ET 25 SEPTEMBRE POUR COULEUR(S) D'AUTOMNE

Les 24 et 25 septembre 2016, Couleur(s) d'automne vous invite au lac de Machilly pour cultiver, imaginer, savoir, créer, goûter le lien étroit entre l'homme et la nature.



Cet événement est de retour cette année pour sa 8^{ème} édition avec le festival des jardins et des plantes rares.

Horticulteurs, pépiniéristes, spécialistes en conifères, arbustes, plantes vivaces, cactus plantes grasses, mobilier de jardin, producteurs locaux...seront présents pour vous faire partager leur passion.

Alors rendez-vous très vite pour cette nouvelle édition pleine de surprises !

EVENEMENTS SPORTIFS A NE PAS MANQUER CET ETE

TRIATHLON DE MACHILLY (74)

3 JUILLET 2016

Distance S (Sprint)

Contre-la-montre
individuel

Distance XS
(Découverte)

Épreuves jeunes

Plus d'infos sur :
triathlon-machilly.onlinetri.com



© Fabrice Imbert - Freepix.com - Créations services communication & communication Agglo

SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

running conseil
Général

INTER
SPORT

RÉSO
IMMOBILIER



BONS EN CHAMPAIS



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération

EPREUVE AU LAC DE MACHILLY DIMANCHE 10 JUILLET

CMAS
CONFÉDÉRATION MONDIALE
DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES
WORLD UNDERWATER FEDERATION

FFESSM
Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins

14^{ème} CHAMPIONNAT
DU MONDE
JUNIOR NAGE AVEC PALMES

France ANNEMASSE 2016

Du 4 au 11 juillet 2016

ENTRÉE GRATUITE
Annemasse
Centre aquatique
Château Bleu
Lac de Machilly

Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins

14th WORLD CHAMPIONSHIP FINSWIMMING JUNIOR - Fra - ANNEMASSE 2016

Programme détaillé sur : <http://wcj-finswimming2016.com>



LES TOURNOIS DE PETANQUE PERIODE ESTIVALE

PROGRAMMATION DES TOURNOIS

◆ Jeudi 23 juin 2016: Rencontre des + de 55 ans

- 1 tête à tête sénior à 8h00
- 1 tête à tête féminin à 8h00
- 1 triplette mixte à 14h30



◆ Dimanche 17 juillet 2016: Challenge Lucky

- 1 tête à tête sénior à 8h00
- 1 tête à tête féminin à 8h00
- 1 doublette mixte à 14h30

Dimanche 14 août 2016:

- 1 tête à tête sénior à 8h00
- 1 tête à tête féminin à 8h00
- 1 doublette mixte à 14h30

PHOTOS DU TOURNOI HANDISPORT DU 5 JUIN 2016



La Pétanque de Machilly, un des rares club à posséder une section handisport organisait le 5 juin son tournoi handisport.

Félicitations à tous les participants. La triplette composée de Mrs Barret, Combey et Dupraz ont remporté le trophée.

Le tournoi s'est déroulé en présence de la députée Mme Virginie Duby-Muller et de M. Michel Blanc, secrétaire de la ligue Rhône-Alpes, reçus par Mme Catherine Deremble, l'ère adjointe de la commune. Ils ont félicité les participants et les bénévoles de cette compétition.



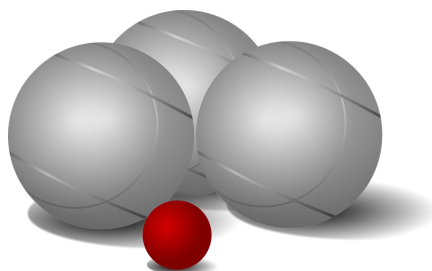
FETE DU JUMELAGE MACHILLY & ANDRATE RENCONTRES DE PETANQUE

Dans le cadre du comité de jumelage entre nos deux villages, des concours de pétanque se dérouleront le dimanche 28 août 2016.

- Rencontres amicales entre les enfants des 2 communes
- Rencontres amicales entre les seniors des 2 communes
- Rencontres amicales entre les 2 municipalités



Repas à la salle d'animation rurale



Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à :
Monsieur Gérard GARIN LAUREL (Président de Machilly Pétanque)
au **06.77.42.48.73**

Et à Monsieur Patrice BLANCHARD
au **06-47-26-55-75**

Venez nombreux soutenir l'ensemble des équipes.

Pour toute information site internet: club.quomodo.com/machilly_petanque

CLUB DES FRAMBOISINES DE MACHILLY

Le club des Framboisines a eu son Assemblée Générale le 12/03/2016 en présence d'une quarantaine de personnes.

Composition du Bureau:

Présidente: Mme Marie-Claude GRYSELEYN

Trésorière: Mme Christiane ARDOUIN

Vice-Présidente: Mme Claudine ROMANO

Communication: Mme Martine KOPEC

Secrétaire: Mme Danielle HOUBLOUP (par intérim)



◆ Présentation du Club des Framboisines

Le club des Framboisines est une association destinée aux seniors retraités afin de partager ensemble des activités.

Les activités se déroulent dans la salle des associations derrière la mairie une fois par mois, le 2ème samedi, ou deux fois par mois s'il y a de multiples activités.

Le Club est ouvert à toutes nouvelles propositions d'activités à partager.

◆ La cotisation est maintenue à 15 € pour l'année.

REPAS DU CLUB DES FRAMBOISINES DE MACHILLY

SAMEDI 2 JUILLET 2016 A 12H00

*REPAS FILETS DE PERCHE
ORGANISE PAR LE CLUB DES FRAMBOISINES*



ENEZ NOMBREUX !

**RENSEIGNEMENTS AU CLUB DES FRAMBOISINES AUPRES DE
MME ROMANO OU DE LA MAIRIE AU 04.50.43.51.94**



Photo du Club des Framboisines

LES EXTERIEURS DE LA SALLE DES FETES ET LES AMENAGEMENTS DES AIRES DE JEUX

Après plusieurs mois de travaux, les extérieurs de la salle des fêtes font peau neuve. Le parking a été réaménagé, l'aire de jeux et un nouvel espace pour la pratique du skateboard ont été entièrement refaits à neuf pour donner un espace de détente et de loisirs aux enfants de la commune.



Photo du Skatepark



**Photo du parking
réaménagé**

**Photo Aire de
Jeux de la salle
des fêtes**



Au lac de Machilly, l'aire de jeux pour enfants a également fait l'objet d'une rénovation avec la mise en place de nouveaux jeux (p. 6).

Directeur de la publication : Jacques BOUVARD, Maire
Rédaction- Conception : Pauline PLAGNAT et Gérard STEHLE
Réalisation: Patricia MEDINA
Impression : Mairie de Machilly

**Retrouvez-nous sur
le web:
www.machilly.fr**